



Bowling de
Châlons en Champagne

TOURNOI Triplette Mixte HANDICAP
Des 28 & 29 Septembre 2024
Organisé par le Bowling Club Chalonnais

Ce tournoi national Triplette Mixte HANDICAP, homologué par la F.F.B.S.Q., est ouvert aux 14 premières équipes dont les joueuses et joueurs sont en règle avec celle-ci (formation de l'équipe : 1 joueuse et 2 joueurs ou 2 joueuses et 1 joueur)

Liste des engagés sur www.bowlingclubchalonnais.fr

L'engagement est de 270.00 € par triplette, à régler à l'ordre du Bowling Club Chalonnais a envoyé à :

Alain CHAMPY
39 Boulevard Hippolyte Faure
51000 Châlons en Champagne
Tél : 06 15 42 01 31

Les engagements des équipes seront considérés comme fermes et définitifs, après réception d'un chèque de 270.00 € qui sera mis à l'encaissement à compter du 23 septembre 2024.

Le handicap (80% de la différence à 220) est calculé individuellement et non en équipe. Il est limité à 80 par joueur. La moyenne prise en compte est lue dans le listing en vigueur au 30 septembre 2023.

Chaque triplette rencontrera chaque autre équipe (système Round Robin de 13 lignes). Les pistes de départ seront attribuées pour limiter les confrontations d'un même club lors des derniers matchs.

Les équipes doivent être présentes 30 minutes avant l'horaire de chaque tour. Durant toute la compétition, les règlements de la FFBSQ seront en vigueur.

Une bonification de 90 quilles sera attribuée à l'équipe par match gagné ou 45 quilles en cas d'égalité.

En cas d'égalité au classement final, priorité au plus petit handicap puis en cas de nouvelle égalité, le résultat du match en opposition départagera les équipes.

Horaires de chaque phase = début des boules d'essais.

Pistes reconditionnées avant chaque tour

Samedi 28 Septembre 2024	09h30 : 4 matchs
	12H30 : pause déjeuner et reconditionnement
	14h30 : 5 matchs
Dimanche 29 Septembre 2024	9h00 : 4 matchs
	12h45 : Remise des récompenses

BILAN FINANCIER

Recettes :	14 équipes	3 780,00 €		
	sponsor	250,00 €	Total :	4 030,00 €
Dépenses :	546 lignes à 3,60€			1 965,60 €
	Frais organisation			214,40 €
	Frais d'arbitrage			90,00 €
	Indemnités de déplacement			1 760,00 €
	TOTAL			4 030,00 €

Indemnités de Déplacement

par match gagné	10 €
par match en cas d'égalité	5 €
Total pour les 91 matchs	910 €
1er	250 €
2ème	210 €
3ème	170 €
4ème	130 €
5ème	90 €